COMMUNE DE LONGVIC
Département de la Côte d'Or

COMMUNE DE LONGVIC
Canton de CHENOVE
Arrondissement de DIJON
Département de la Côte d'Or

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
Du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LONGVIC
Du 7 Juillet 2026

Nombre de membres
En exercice : 17
Présents : 10
Votants : 12

Le Sept Juillet Deux Mille Vingt Six à dix sept heures quarante cinq,
Le Conseil d'Administration du CCAS de LONGVIC étant assemblé en session ordinaire, en Mairie après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc RETY, Président Délégué.

Étaient présents :
Mesdames BIZOT – COMPAGNON – GENTILHOMME – GIANNUZZI – GUTIERREZ-VIGREUX – HENNEQUIN – NOIROT – QUELIN – SIMON (Pouvoir de M. BERTRAND)
Monsieur RETY (Pouvoir de Mme BONDOUX)

Étaient excusées :
Mesdames BONDOUX – GRANDET – ISSAD – PASTEUR – TONOT
Messieurs BARDET – BERTRAND

N° 2026-061
Objet : Création de postes de vacataires pour le Programme de Réussite Éducative

Monsieur RETY, Président Délégué du CCAS, fait part au Conseil d'Administration du CCAS que dans le cadre du Programme de Réussite Éducative, il est nécessaire de créer pour l'année scolaire 2026-2027, 6 postes de vacataires à compter du 1er octobre 2026 et jusqu'au 30 juin 2027, pour une rémunération brute de 14 € par heure d'intervention. Ces 6 postes correspondent à un volume horaire hebdomadaire total de 26h00. Ils interviendront dans les Ateliers de Soutien Individualisé à la Scolarité sur les quartiers du Bief du Moulin et du Centre-ville.

Le Conseil d'Administration du CCAS approuve cette création de 6 postes de vacataires.

Dit que les crédits sont prévus au budget de l'exercice en cours.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Copie certifiée conforme,
Pour La Présidente et par délégation,

Jean-Marc RETY,
Président Délégué du CCAS,

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
VILLE de LONGVIC Côte d'Or

Accusé de réception en préfecture
021-262101124-20260707-2026-061-DE
Date de télétransmission : 21/07/2026
Date de réception préfecture : 21/07/2026